

# CARTE DES SERVICES DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE

Année scolaire 2022-2023

## ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

DESCRIPTION DU SERVICE	REGROUPEMENT	HORAIRE	COÛT
<p>▶ <b>ACCOMPAGNEMENT RESSOURCE</b></p> <p>Aide à la réussite et coaching en motivation scolaire : organisation scolaire, méthodologie du travail scolaire, conciliation maison/école/loisir, outils de planification, techniques d'étude, pleine conscience de soi et gestion du stress.</p>	— Élèves de 1 <sup>re</sup> à 5 <sup>e</sup> secondaire Séance individuelle	— Séance de 45 minutes Par bloc de 5 séances Sur rendez-vous	— <b>35 \$ / séance</b>
<p>▶ <b>AIDE AUX DEVOIRS</b></p> <p>Période supervisée pour effectuer les devoirs avec le soutien pédagogique &amp; l'aide technologique d'élèves tuteurs. Suivi hebdomadaire de l'assiduité dans le travail scolaire.</p>	— Élèves de 1 <sup>re</sup> à 3 <sup>e</sup> secondaire Groupes de 15 à 20 élèves	— Du mardi au jeudi Par session 15h15 à 16h15	— <b>240 \$ / session</b>
<p>▶ <b>ATELIER DE LECTURE</b></p> <p>Séance dirigée d'animation à la lecture et de soutien à la compréhension des œuvres à l'étude dans le cours de français.</p>	— Élèves de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> secondaire Groupe selon l'œuvre à lire	— Séance de 45 minutes À l'horaire des services-midi	— <b>GRATUIT*</b> *Places limitées
<p>▶ <b>ÉTUDE SURVEILLÉE</b></p> <p>Local surveillé réservé au travail scolaire autonome après les heures de classe. L'élève est libre de quitter le local avant la fin de la période.</p>	— Élèves de 1 <sup>re</sup> à 5 <sup>e</sup> secondaire	— Du mardi au jeudi 15h15 à 16h15	— <b>GRATUIT*</b> *Places limitées
<p>▶ <b>ORGANISATION SCOLAIRE</b></p> <p>Aide à l'organisation scolaire pour l'élève du 1<sup>er</sup> cycle : utilisation efficace de l'agenda <i>Studyo</i>, gestion du matériel scolaire et planification des études.</p>	— Élèves de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> secondaire Groupe de 10 à 12 élèves	— Séance de 60 minutes Par bloc de 3 séances 15h15 à 16h15	— <b>25 \$ / séance</b>
<p>▶ <b>SERVICE D'ORIENTATION SCOLAIRE</b></p> <p>Séance individuelle d'information scolaire et d'aide à la décision pour l'admission au cégep : tests d'aptitudes, interprétation, accompagnement administratif et suivi personnalisé.</p>	— Élèves de 5 <sup>e</sup> secondaire Séance individuelle	— Séance de 45 minutes Par bloc de 5 séances Sur rendez-vous	— <b>55 \$ / séance</b>
<p>▶ <b>SOUTIEN PARTICULIER EN LECTURE</b></p> <p>Séance dirigée de lecture et d'analyse des œuvres à l'étude dans le cours de français : stratégies de repérage, compréhension de texte diagnostique et lecture analytique.</p>	— Élèves de 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> secondaire Groupe de 8 à 12 élèves Selon l'œuvre à lire	— 7 séances de 60 minutes Par session 15h15 à 16h15	— <b>210 \$ / session</b>
<p>▶ <b>TUTORAT EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUE</b></p> <p>Aide scolaire individuelle par pairage avec un élève aidant expérimenté en français ou en mathématique en vue de faire comprendre les notions présentées en classe et de consolider les méthodes de travail. L'élève aidant est encadré par le personnel enseignant.</p>	— Élèves de 1 <sup>re</sup> à 4 <sup>e</sup> secondaire Séance individuelle ou dyade Français ou mathématique	— Séance de 45 minutes Par bloc de 3 séances 15h15 à 16h00	— <b>25 \$ / séance</b>

# CARTE DES SERVICES DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE

Année scolaire 2022-2023

## COURS D'APPOINT

DESCRIPTION DU SERVICE	REGROUPEMENT	HORAIRE	COÛT
<p>► <b>COURS DE MISE À NIVEAU</b></p> <p>Récupération et consolidation des notions prioritaires en français ou en mathématique suivant les exigences du programme de formation et la progression des apprentissages.</p>	— Élèves de 1 <sup>re</sup> à 4 <sup>e</sup> secondaire Groupe de 12 à 15 élèves	— 7 séances de 60 minutes Par session 15h15 à 16h15	— <b>280 \$ / cours</b>
<p>► <b>COURS DE PRÉPARATION À UNE ÉPREUVE MINISTÉRIELLE</b></p> <p>Préparation intensive aux épreuves du Ministère par le modelage et l'évaluation pratique :</p> <p>SECONDAIRE 4 – Cours en Histoire, Mathématique CST/SN et Science &amp; technologie SECONDAIRE 5 – Cours en Anglais base/enrichi et Français écriture</p>	— Élève de 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> secondaire Groupe de 12 à 15 élèves	— 8 séances de 90 minutes 15h15 à 16h45 (2x/semaine) <b>ou</b> 4 séances de 3 heures 9h00 à 12h00 (samedi) Selon la date de l'épreuve	— <b>360 \$ / cours</b>

## POLITIQUE DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Les services complémentaires de soutien à l'apprentissage se déroulent en quatre (4) sessions pendant l'année scolaire. La durée des services peut varier au cours d'une session et certains services peuvent ne pas être offerts. De façon régulière, les services de groupe ont lieu après les heures de classe du lundi au jeudi. Les dates officielles des séances pour chaque service, à chaque niveau, sont déterminées une fois la période d'inscription échu.

- Session 1 – Du 12 septembre 2022 au 4 novembre 2022
- Session 2 – Du 28 novembre 2022 au 3 février 2023
- Session 3 – Du 6 mars 2023 au 28 avril 2023
- Session 4 – Du 8 mai 2023 au 9 juin 2023

L'inscription aux services s'effectue par le *Pluriportail* sous la rubrique COMMUNAUTÉ → ACTIVITÉ. En fonction des besoins de l'élève, il est possible de l'inscrire à plus d'un service à tout moment en cours de session sous réserves des places disponibles. Les services sont offerts à tous les élèves sur une base volontaire, mais l'inscription peut être conditionnelle en fonction du rendement académique de l'élève en cours d'année. Les regroupements pour les services d'encadrement pédagogique tiennent généralement compte du niveau de l'élève.

Les frais relatifs aux services sont fixés en fonction des taux horaire en vigueur pour l'année scolaire visée, tenant compte de leur nature et durée. Les services sont payables par carte de crédit au moment de l'inscription. **Aucun remboursement ne peut être accordé en cas d'absence de l'élève après la première séance à moins qu'un certificat médical ne vienne justifier l'annulation du cours**, en quel cas le remboursement sera effectué au prorata des services rendus. Dans le cas où le nombre d'inscriptions était insuffisant pour offrir un service, le Collège Citoyen effectuera le remboursement dans les dix (10) jours ouvrables suivant l'annulation.

L'élève inscrit à l'un ou l'autre des services s'engage à être présent à toutes les séances dans le respect de l'horaire. L'élève qui s'absente ou qui arrive en retard, et ce, pour tout motif, ne pourra reprendre la séance manquée ni en réclamer le remboursement. L'inscription à tout service peut être suspendue, retirée ou refusée à l'élève qui nuit à son déroulement. Les services agissent à titre de soutien supplémentaire à l'apprentissage et ne peuvent en aucun cas surseoir aux obligations scolaires de l'élève. Les cours de mise à niveau et de préparation à une épreuve ministérielle n'ont aucune valeur évaluative et ne peuvent conséquemment venir modifier tout résultat obtenu dans la matière.